

COMPTE-RENDU
du CONSEIL MUNICIPAL
de BAN-DE-LAVELINE

SEANCE du JEUDI 07 JUILLET 2016

- Attribution des travaux 2016 de dégagement et de relèvement de pincettes en forêt communale (*hors maîtrise d'œuvre ONF*) comme suit :
 - Lot 1 : **Sarl Reflets Nature** de Ban-de-Laveline
 - Lot 2 : **Sarl Forêt Clean** de Gemaingoutte
 - Lot 3 : **Forêts et Bois de l'Est** d'Epinal
 - Lot 4 : **Forêts et Bois de l'Est** d'Epinal
 - Lot 5 : **Sarl Reflets Nature** de Ban-de-Laveline

- Validation de deux nouveaux contrats aidés par l'Etat, à effet respectivement du 1^{er} septembre 2016 (*assistance en classe de maternelle*) et du 1^{er} octobre 2016 (*assistance en cantine-garderie*), pour remplacer les deux agents actuellement en emploi d'avenir, dont les contrats de 3 ans se terminent les 31 août et 30 septembre 2016

- Adoption du PAVE (*Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics*), qui sera transmis en Préfecture et dont les prescriptions seront réalisées selon le programme de réfection de la voirie communale

- Validation d'un contrat de bail avec l'association « MAM 1, 2, 3 SOLEIL » (*groupement d'assistantes maternelles agréées*) pour la location d'une partie du rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie, actuellement vacant, à effet du 1^{er} septembre 2016

- Augmentation de 4 heures du volume horaire hebdomadaire d'un agent en emploi d'avenir (actuellement à 24h/semaine), à effet du 1^{er} septembre 2016, conditionnée par l'obtention préalable du BAFA (ces 4 heures supplémentaires seront affectées à l'encadrement d'un groupe d'enfants lors des TAP du vendredi après-midi) *TAP = Temps d'Activités Péri-scolaires*

Questions diverses :

- ✓ *Fonctionnement du 1^{er} centre aéré à Ban-de-Laveline du 06 juillet au 12 août 2016 inclus*
- ✓ *Bulletin municipal de juillet 2016 en cours de distribution*
- ✓ *Passage du jury des Maisons Fleuries LUNDI 1^{er} AOÛT 2016*
- ✓ *Reconduction sur 2016-2017 de la mise à disposition du gymnase à la Maison Familiale de Saint-Dié (Colroy la Grande) pour des cours de sport trois fois par semaine*

Le 08 juillet 2016

Le Maire,
Stéphane DEMANGE

